



**NATIONS
UNIES**

HSP/OEWG-H.2024/7



ONU-HABITAT

**Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
16 septembre 2024

Français
Original : anglais

**Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s
à composition non limitée sur le logement
convenable pour tou(te)s
Première session
Nairobi, 9–11 décembre 2024
Point 7 de l'ordre du jour provisoire***

**Mise en place d'une plateforme complémentaire accessible
au public et présentant des synthèses des données les plus
récentes sur l'offre de logements convenables**

Mise en place d'une plateforme complémentaire accessible au public et présentant des synthèses des données les plus récentes sur l'offre de logements convenables

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. À sa deuxième session, tenue en juin 2023, l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (Assemblée d'ONU-Habitat) a adopté la résolution 2/7 sur un logement convenable pour tous. Dans cette résolution, l'Assemblée d'ONU-Habitat a prié le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) d'évaluer les plateformes et ressources disponibles qui fournissent des données et des outils aux pouvoirs publics à l'échelle nationale et locale ou aux gouvernements et à d'autres parties prenantes clefs en ce qui concerne la réalisation de l'accès de tou(te)s à un logement convenable, sûr et abordable. Par ailleurs, elle a prié ONU-Habitat de mettre en place une plateforme supplémentaire accessible au public comportant des synthèses des toutes dernières données disponibles sur la fourniture de logements convenables, ventilées en fonction de facteurs tels que la géographie, le genre, l'âge, le handicap et toute autre cause d'exclusion ou risque pertinents, et résumant les politiques, études de cas, outils et meilleures pratiques utiles. La plateforme devait être utilisée par les États Membres, les membres des institutions spécialisées des Nations Unies, les pouvoirs publics à l'échelle locale et régionale ou les gouvernements, les fournisseurs de logements, le monde universitaire et d'autres parties prenantes afin de contribuer à la réalisation d'un accès universel à un logement convenable, sûr et abordable.

II. Buts et objectifs

2. La plateforme accessible au public constituera un précieux centre de ressources et servira à faciliter la création de coalitions, l'échange de connaissances et de données et la collaboration entre les parties prenantes qui œuvrent à la réalisation de l'objectif d'un logement convenable pour tou(te)s. La création de la plateforme est une étape incontournable dans la réalisation des objectifs de la résolution 2/7, car elle améliore la disponibilité et la diffusion d'informations essentielles et facilite

* HSP/OEWG-H.2024/1.

les échanges et la convergence entre les acteurs du secteur du logement aux niveaux régional et mondial.

3. En tant que ressource complète et conviviale visant à faire progresser la réalisation du droit d'accès universel à un logement convenable, la plateforme sera conçue en vue d'atteindre les objectifs ci-après :

- a) Garantir à toutes les parties prenantes l'accès à des données récentes, pertinentes et ventilées sur l'offre de logements convenables, d'une manière facilement accessible et compréhensible ;
- b) Répertorier les acteurs et initiatives clés dans les différents pays et régions ;
- c) Proposer des outils, des directives et des ressources pour renforcer les capacités des différentes parties prenantes en vue de la planification, de la conception, de la mise en œuvre et de la gestion efficaces des initiatives en matière de logement ;
- d) Aider les décideur(se)s à faire des choix éclairés en présentant des données, des politiques et des études de cas fondées sur des preuves, à l'appui de la formulation de stratégies en matière de logement qui soient conformes aux objectifs de développement durable ;
- e) Promouvoir la collaboration entre les parties prenantes en proposant un espace d'échange des connaissances, des données d'expérience et des perspectives en matière de logement. Il pourra s'agir de forums, de salons de discussion en ligne ou de possibilités pour établir des réseaux ;
- f) Appuyer la transparence et une meilleure application du principe de responsabilité dans le secteur du logement.

III. Évaluation des plateformes existantes et des principales lacunes

4. Plusieurs plateformes ont été recensées, lesquelles proposent un éventail de ressources, allant des données brutes et des indicateurs aux principes directeurs et aux études de cas, afin d'appuyer les efforts visant à améliorer les conditions de logement aux échelles mondiale et régionale. Ces 19 plateformes mondiales et 14 plateformes régionales (3 ciblant la région de l'Asie et du Pacifique, 3 celle de l'Afrique, 4 celle de l'Amérique latine et des Caraïbes et 4 celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord) comprennent des bases de données et des centres de ressources, des programmes et des alliances et réseaux multipartites.

5. Bien que les plateformes recensées proposent de nombreuses ressources et données sur divers aspects ayant trait au logement, au sans-abrisme, à l'amélioration des taudis et au financement des logements, il existe plusieurs domaines dans lesquels la plateforme dédiée au logement pour tou(te)s améliorerait le paysage global, comme expliqué ci-après.

A. Données intégrées et outils de mesure de l'impact

6. Si de nombreuses plateformes proposent des données, il n'existe pas d'outils intégrés combinant des données sur le logement, le sans-abrisme, les expulsions, l'état des taudis et le financement afin de mesurer de manière globale l'impact des politiques et des interventions. Une plateforme unifiée permettant aux parties prenantes de croiser des données provenant de plusieurs secteurs et régions, ainsi que de visualiser les répercussions des changements intervenant dans un domaine (tel que le financement des logements) sur d'autres (tels que le taux de sans-abrisme), serait très utile.

B. Manque de données ventilées

7. Nombre des plateformes existantes fournissent des données générales ou agrégées. Même lorsque des données ventilées sont disponibles, elles ne sont pas toujours intégrées aux outils d'élaboration des politiques ou aux cadres décisionnels. Cela empêche les gouvernements et les parties prenantes d'utiliser efficacement ces données. La plateforme dédiée au logement pour tou(te)s pourrait donner la priorité à la collecte et à la diffusion de données ventilées par grandes catégories démographiques et les intégrer à l'évaluation et à l'analyse de l'impact, afin de veiller à ce qu'il soit tenu compte de tous les segments de la population.

C. Intégration des initiatives en matière de données pilotées au niveau local

8. Quelques exemples d'initiatives de collecte de données pilotées au niveau local ont été consignées. Il existe un besoin non satisfait de généralisation des initiatives en matière de données pilotées au niveau local, en particulier dans les établissements informels et les taudis, afin de garantir que les données sont exactes et reflètent le vécu des personnes qui y résident. La plateforme pourrait faciliter l'expansion et l'intégration des initiatives de collecte et de suivi des données pilotées au niveau local.

D. Indicateurs de qualité et de durabilité des logements

9. Si la question de l'accessibilité des logements est bien traitée, celle de leur qualité et de leur durabilité fait l'objet d'une moindre attention. De nombreuses plateformes ne disposent pas de données détaillées ou d'outils concernant les normes de construction, l'efficacité énergétique, la résilience climatique et la durabilité à long terme des logements. La plateforme dédiée au logement pour tou(te)s pourrait intégrer et mettre en valeur les activités des partenaires qui fournissent des données et des outils axés sur la qualité des logements, en incorporant des indicateurs de durabilité tels que la consommation d'énergie, l'empreinte carbone et la résilience face aux catastrophes naturelles.

E. Intégration des innovations

10. À ce jour, peu de plateformes intègrent des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle et l'analyse des mégadonnées en vue d'améliorer les solutions de logement. Ces technologies pourraient être utilisées à l'appui d'une analyse plus efficace et prédictive.

F. Suivi et communication d'informations sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 11

11. Bien que l'objectif 11 constitue une priorité mondiale, les plateformes actuelles ne donnent souvent pas accès à des données à jour, comparables et difficiles à obtenir, certains aspects essentiels de l'urbanisation et du logement étant ainsi laissés de côté.

G. Cartographie des acteurs et initiatives clefs

12. Aucune des plateformes existantes ne fournit d'informations claires et accessibles concernant les acteurs et initiatives clefs œuvrant dans les domaines du logement, de la gouvernance foncière et de l'urbanisation dans les différents pays et régions. Les parties prenantes ont donc du mal à recenser les partenaires pertinents, à comprendre les efforts en cours et à aligner leurs actions sur des objectifs plus larges. En consolidant et en organisant ces informations, la plateforme pourrait assurer les fonctions de pôle permettant d'établir un lien entre les parties prenantes, de promouvoir l'application du principe de responsabilité et de lancer des appels à l'action concrets.

IV. Évaluation des besoins des partenaires

13. Afin de recueillir des informations pour guider le développement de la plateforme, ONU-Habitat a lancé un exercice d'évaluation des besoins pour recenser les exigences et les préférences de chacune des parties prenantes œuvrant dans le domaine du logement convenable, ainsi que les difficultés qu'elles rencontrent. En assurant la compréhension des besoins et des attentes des utilisateurs cibles, cet exercice permettra de veiller à ce que la plateforme ne se contente pas de combler les lacunes existantes mais facilite également la collaboration, l'échange de connaissances et la prise de décisions éclairées en faveur d'un logement convenable pour tou(te)s.

14. Un questionnaire initial a été diffusé auprès des partenaires non gouvernementaux, afin de définir le champ des discussions. Un deuxième questionnaire a été communiqué aux États Membres. Les résultats préliminaires tirés de ce questionnaire n'étaient pas encore disponibles à la date d'élaboration du présent rapport.

15. La valeur perçue de la plateforme réside dans le fait de donner accès à des données à jour, comparables et difficiles à obtenir (y compris concernant des aspects à ce jour non couverts par l'objectif 11), ainsi que dans l'agrégation des principales tendances et la facilitation d'analyses de qualité.

16. Le besoin de renforcement des liens et d'une meilleure compréhension de sujets tels que le sans-abrisme et l'impact des interventions a également été mentionné. Enfin, plusieurs partenaires ont demandé une cartographie claire des acteurs et initiatives clés dans les différents pays et régions, la promotion du principe de responsabilité et le lancement d'appels à l'action concrets.

17. Un appel général a été formulé pour que la plateforme permette l'alignement des actions en matière de logement (s'agissant des politiques, du financement, du secteur industriel et des communautés locales) sur les voies et les objectifs clés à l'appui du droit au logement dans différentes situations et zones géographiques.

18. La discussion a été résumée par trois interventions portant sur la manière dont les partenaires mesureraient le succès ou l'impact de la plateforme :

a) « La plateforme améliore l'accès à des informations détaillées sur les bonnes pratiques et l'évaluation des programmes en aidant à déterminer quelles politiques ont le plus d'impact sur l'accès au logement pour tou(te)s, au moyen d'une analyse rigoureuse et de données pouvant être utilisées par les partenaires pour plaider en faveur de la mise en œuvre de certaines pratiques » ;

b) « Une communication et une utilisation plus cohérentes des données par toutes les parties prenantes, une plus grande transparence et une meilleure application du principe de responsabilité en ce qui concerne la réduction des insuffisances qualitatives et quantitatives en matière de logement » ;

c) « Des changements concrets dans la politique mondiale, afin que le logement soit reconnu en tant que vecteur de bien-être et de développement économique et qu'un financement plus spécifique soit mis à disposition (y compris par le biais des contributions au titre de l'aide publique au développement) en matière de logement et d'établissements informels ».

V. Conclusions et propositions concernant les prochaines étapes

19. Ci-après figurent les principales fonctionnalités recensées à l'issue d'une étude documentaire et de l'évaluation préliminaire des besoins :

a) *Visualisation des données* : la plateforme intégrera une gamme variée de données relatives à l'offre de logements convenables, en veillant à ce que les aspects tant quantitatifs que qualitatifs soient traités. Les données seront collectées et présentées selon le cadre élaboré par le groupe de travail. Des outils interactifs de visualisation des données permettront aux utilisateur(ric)e(s) d'explorer et de comprendre les données sur le logement au moyen de tableaux, de graphiques et de cartes, favorisant ainsi la prise de décisions fondées sur des données. La plateforme donnera la priorité à la ventilation des données, afin de fournir un aperçu des disparités en matière de logement en fonction du lieu, du genre, de l'âge, du handicap et d'autres facteurs contribuant à l'exclusion de certains segments de la population. Cette approche désagrégée est essentielle pour élaborer des politiques de logement ciblées et équitables. Les utilisateur(ric)e(s) auront la possibilité d'appliquer des filtres et de visualiser les données sur le logement en fonction de divers facteurs, ce qui facilitera la réalisation d'analyses sur mesure ;

b) *Résumés des politiques* : outre des données, la plateforme fournira des résumés concis des politiques et initiatives en matière de logement mises en œuvre par les pouvoirs publics nationaux et locaux. Des informations permettant d'évaluer l'impact des interventions sur l'accès au logement pour tou(te)s seront également incluses, afin de promouvoir la diffusion et la reproduction de ces dernières, ainsi que le plaidoyer en leur faveur. Ces résumés faciliteront l'échange des meilleures pratiques et l'apprentissage par les politiques ;

c) *Répertoire d'études de cas* : des études de cas présentant des interventions réussies dans le domaine du logement, des solutions innovantes et des initiatives pilotées au niveau local seront mises en lumière. Ces études de cas serviront d'exemples pratiques aux parties prenantes à la recherche de stratégies efficaces en matière de logement. Sur ce point également, une attention particulière sera accordée à l'évaluation des programmes, d'une manière contribuant à l'évaluation de l'impact, afin d'assurer le plaidoyer et l'apprentissage par les politiques ;

d) *Outils de suivi et d'évaluation* : la plateforme s'efforcera de fournir un cadre et des outils pour suivre et évaluer l'impact des interventions, des politiques et des programmes en matière de logement, ainsi que pour évaluer l'efficacité des différentes approches visant à réaliser le droit au logement et à améliorer les conditions de vie ;

e) *Centre de ressources* : la plateforme hébergera également un éventail d'outils, de directives, de supports de formation et de méthodologies pouvant être utilisés par les pouvoirs publics nationaux et locaux, les fournisseurs de logements et les organisations de la société civile en vue d'améliorer les conditions de logement et les résultats obtenus dans ce domaine ;

f) *Collaboration* : la plateforme hébergera un forum privé accessible aux membres inscrits derrière un mur d'authentification. Ce forum permettra de publier des billets de blog, de dialoguer en ligne et de verser des documents dans un répertoire avec différents niveaux d'accès (lecture seule, modification, téléchargement et suppression, par exemple). Les conversations seront animées en introduisant des sujets de discussion, en gérant des protocoles de discussion, en établissant les enseignements tirés, en guidant les discussions de manière constructive et en menant des sondages et des enquêtes. En fonction des ressources disponibles, cet espace de collaboration sera également complété par des ateliers et des réunions en ligne et en présentiel ;

g) *Interface conviviale* : la nature intuitive et conviviale de l'interface permettra d'assurer une navigation et une accessibilité aisées pour un public divers, y compris des personnes handicapées. Une fonction avancée de recherche et de filtrage sera mise en place (au moyen de l'intelligence artificielle, par exemple), afin de pouvoir consulter les rapports, directives, politiques et études de cas et d'autres documents et de les filtrer par thème, par région et par source ;

h) *Couverture mondiale* : la plateforme s'efforcera d'inclure des données et des ressources provenant d'États Membres et d'organisations de toutes les régions, afin d'assurer une perspective mondiale complète sur les défis et les solutions en matière de logement ;

i) *Mises à jour régulières* : la plateforme sera régulièrement mise à jour afin de veiller à ce que les utilisateur(ric)e(s) puissent accéder facilement aux données, politiques et meilleures pratiques les plus récentes en matière de logement.

20. Afin que la plateforme proposée réalise pleinement son potentiel, il est essentiel d'obtenir les ressources nécessaires à son développement, à son déploiement et à sa maintenance. Par ailleurs, il faudrait qu'un financement régulier couvre les ressources nécessaires à la coordination continue du personnel, à la maintenance du site Web et à la fourniture d'un appui en vue des ateliers thématiques.

21. La plateforme proposée présente un important potentiel d'extensibilité, ce qui lui permettra de s'adapter à l'accroissement de l'appui fourni aux parties prenantes et de leurs besoins, tout en veillant à son efficacité sur le plan financier. Un investissement initial, obtenu en partie, jettera les bases de l'obtention d'un impact à long terme au moyen de l'élaboration d'un centre de ressources dynamique et d'un espace de collaboration en ligne.

22. Dans un premier temps, les fonctionnalités essentielles seront développées, telles que le système d'authentification, l'espace de publication de billets de blog, le salon de discussion en ligne et le répertoire de documents, tout en utilisant le budget annuel aux fins de la coordination du personnel et de la maintenance du site Web, afin d'introduire progressivement des éléments supplémentaires tels que des ateliers en présentiel et en ligne, en fonction des ressources disponibles. Les ateliers thématiques seront également organisés en fonction de la demande provenant des communautés locales et des ressources disponibles.

23. Une maintenance cohérente du site Web, y compris l'édition, la traduction et la visualisation des données, suppose des ressources supplémentaires pour garantir l'adaptation continue de la plateforme à l'évolution des besoins en matière de contenu. Le budget consacré aux déplacements dans le cadre des consultations thématiques pourra être ajusté au fur et à mesure de la maturation de la plateforme, en remplaçant éventuellement les réunions en personne par des ateliers en ligne. Cette approche permettra d'optimiser l'utilisation du budget et d'accroître la valeur de la plateforme.